

VICHY SOLIDAIRE

- MAI 2020 -

JCDecaux

COVID-19

**CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER
ET PROTÉGER LES AUTRES**

-  Se laver très régulièrement les mains
-  Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
-  Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
-  Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOVERNEMENT FR INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)



NUMÉRO SPÉCIAL - COVID-19



C'ÉTAIT
VICHY
CHEZ SOI!



ÉDITO



Comme toutes les villes de France, Vichy a été touchée par la crise sanitaire liée à la propagation du Covid-19. Une crise inédite et historique, dramatique par son ampleur et les deuils qu'elle a causés dans de nombreuses familles. À tous ceux qui ont perdu un proche, j'adresse mes sincères condoléances.

Pour faire face à cette situation exceptionnelle, les services municipaux ont été mobilisés dès le premier jour. Se tenir aux côtés des Vichyssois dans les heures difficiles, c'est le devoir de notre collectivité. L'objectif était de veiller au maintien d'un niveau de service public de qualité, en matière de propreté urbaine, de transports collectifs, d'action sociale mais aussi sur des missions plus techniques comme l'assainissement et la gestion des déchets. Sur tous ces aspects, les agents de la ville de Vichy et de Vichy Communauté ont répondu présent avec une réactivité remarquable.

Pour accompagner les Vichyssois dans cette période compliquée, j'ai également souhaité la mise en place d'une plateforme téléphonique dotée d'un numéro vert, appelée «Vichy Solidaire» et opérant 7 jours sur 7. Cette initiative a montré toute sa pertinence puisqu'une centaine d'appels y a été traitée chaque jour. Nous avons ainsi pu résoudre de multiples problèmes quotidiens et concrets.

En contact permanent avec la direction du Centre Hospitalier, nous avons aussi cherché à simplifier le travail des soignants, que je remercie en votre nom pour l'investissement sans limite dont ils font preuve chaque jour. Pour accompagner les personnels de santé et faciliter la garde de leurs enfants, nous avons mobilisé des agents et mis des locaux scolaires à disposition. Et la police municipale a recentré ses missions pour veiller au respect scrupuleux du confinement.

Bien sûr, l'impact de la crise sanitaire sera majeur sur le commerce local, mis à l'arrêt pendant plus d'un mois. Avec la suspension de l'activité touristique, le manque à gagner pour Vichy est considérable. Nous allons donc devoir trouver rapidement des solutions avec nos partenaires (*département, région, État*) pour faire émerger une véritable «**solidarité économique**» indispensable à la préservation de l'emploi. Nous devons aussi inventer des mécanismes innovants, de nouvelles manières de faire. À l'échelle de l'agglomération, je veillerais à soutenir les entreprises pour leur permettre de passer ce cap difficile.

Un grand défi nous attend désormais : réussir le déconfinement. Nous n'y parviendrons que si chacun d'entre nous sait faire preuve de responsabilité individuelle. Nous allons devoir apprendre à vivre en pérennisant les gestes barrières, en gardant nos distances, en oubliant pour un temps les grands rassemblements publics. Les services de la Ville sont une fois encore mobilisés et chaque Vichyssois a reçu, ou va recevoir, deux masques de protection.

Au-delà de l'urgence sanitaire, la crise du Covid-19 doit être une occasion, pour nous, de repenser collectivement notre monde. À Vichy, nous avons déjà entamé notre mue à travers le développement des solidarités intergénérationnelles, la valorisation de la nature, la primeur donnée à la proximité et à la promotion, entre autres, des circuits courts. Nous donnerons, demain, du sens à ce printemps noir si nous amplifions ce nouvel élan.


Frédéric Aguilera
Maire de Vichy

VICHY SOLIDAIRE - NUMÉRO SPÉCIAL COVID-19

22.000 exemplaires - Dépôt légal à parution - N° ISSN : 1279-936X - Mai 2020

Directeur de publication : Christophe Malléjac

Conception et rédaction : Direction de la Communication - Véronique Durupt

Imprimerie : Decombat  PEFC 10-31-3162

Crédits photos : Philippe Garcia - Daniel-Jérôme Damas - Dominique Parat - Xavier Thomas - Cédric Carmié - Laurence Plancke - Ville de Cusset - Centre Hospitalier de Vichy - Vichy Laboratoires - Vichy Communauté - Transdev - Libraisol - epictura.fr - DR

MAIRIE DE VICHY - B.P. 42158 - 03201 VICHY CEDEX

+33 (0)4 70 30 17 17

www.ville-vichy.fr - webmaster@ville-vichy.fr

DES MESURES À LA PREMIÈRE HEURE

Dès le 13 mars, face à la pandémie de COVID-19, la Ville de Vichy et Vichy Communauté se sont mobilisées afin de mettre en œuvre les mesures et dispositions nécessaires à la protection de la population tout en garantissant l'essentiel des services offerts aux habitants dans le strict respect des consignes sanitaires et des directives (*fermeture des berges, parcs, aires de jeux et squares par arrêté Préfectoral...*).

MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS

Afin de garantir les services indispensables aux usagers, la Ville de Vichy et Vichy Communauté ont continué d'assurer leurs principales missions : eau potable et assainissement, salubrité (*collecte des déchets, nettoyage, accès à la déchetterie de Cusset sur rendez-vous...*), sécurité publique (*police municipale, réglementation...*), maintenance des ouvrages et bâtiments (*barrage, plan d'eau, bâtiments, voirie, éclairage public...*), CCAS (*maintien à domicile...*) et enfin les services d'état-civil (*pour les actes courants : naissances, décès et reconnaissance d'enfants*).

Côté transports, le stationnement ainsi que l'usage des bus urbains étaient gratuits durant le confinement.



COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000
(appel gratuit)

VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

Dans le respect des dispositions nationales, tous les établissements accueillant du public ont été fermés et les événements, organisés en extérieur ou en intérieur, ont été annulés pour la durée du confinement et au-delà.

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ANNULÉS POUR LES SEMAINES À VENIR :

- Du 16 au 24 mai - Palais des Congrès-Opéra
Festival international de Scrabble
- 31 mai - Grande Brocante du quartier du Vieux Vichy
- Du 5 au 7 juin - Plan d'eau de Vichy - Championnat de France
Aviron junior J18, championnat de France senior sprint,
critérium national para-aviron et aviron adapté
- Du 25 au 28 juin - Stade Équestre du Sichon
Jumping international de CSO
- 25 juillet à 20h - Théâtre de Verdure - Concert de Shaka Ponk

Aujourd'hui, si notre priorité est la sécurité de tous, nous sommes également attachés plus que jamais à proposer à nos habitants et visiteurs des moments d'évasion et de convivialité. Il nous importe vivement également de contribuer à atténuer les problèmes économiques engendrés par la crise sanitaire que nous traversons. C'est pourquoi, malgré les incertitudes sur les modalités du déconfinement, les équipes de la Ville, de Vichy Communauté et de Vichy Destinations ainsi que d'autres porteurs de projets, continuent de travailler à la mise en œuvre de nombreuses activités, animations et événements, adaptés aux nouvelles contraintes que nous connaissons, pour cet été.

OPÉRA : REMBOURSEMENT DES BILLETS

La billetterie contacte, par téléphone, chaque spectateur des manifestations annulées ou reportées, afin de connaître ses préférences. Trois choix sont possibles : report des places, remboursement ou don de sa place à Vichy Culture.

(Si vous souhaitez être remboursés, nous vous invitons à adresser à Vichy Culture - 1, rue du Casino - 03206 VICHY - un courrier de demande de remboursement d'une ou de plusieurs places de spectacles ou concerts avec vos nom, prénom, numéro de téléphone et adresse postale, et de joindre à ce courrier les originaux de vos billets ainsi qu'un RIB/IBAN.)



LES MESURES SANITAIRES



Alors que le déconfinement s'amorce, la vigilance reste de rigueur pour éviter une deuxième vague épidémique.

NE PAS BAISSER LA GARDE !

«Même si l'Auvergne a été relativement épargnée jusqu'ici par le Covid-19, il ne faut pas relâcher nos efforts. La population doit plus que jamais respecter les gestes barrière et les mesures de distanciation sociale.» Jérôme Trapeaux, le directeur du Centre Hospitalier de Vichy, insiste par ailleurs sur «la nécessité pour les personnes souffrant d'autres pathologies de poursuivre les soins à l'hôpital».



Jérôme Trapeaux,
Directeur du Centre Hospitalier de Vichy

L'organisation des services de l'hôpital est en effet adaptée en continu. Le CH a ainsi mis en place des circuits dédiés depuis les urgences (poste médical avancé) et en hospitalisation avec trois unités d'un total de 58 lits ainsi que le passage de 8 à 20 lits de réanimation. «Les



soignants et les personnels administratifs, logistiques et techniques font preuve d'une réactivité exceptionnelle !». L'hôpital intervient comme pivot des acteurs de santé du bassin de Vichy : la coopération est forte avec les EHPAD, les structures pour personnes handicapées, la clinique, les laboratoires de biologie et les professionnels libéraux. Des dispositifs ont été mis en œuvre afin d'apporter bienveillance et soutien aux personnels hospitaliers qui pourraient en ressentir le besoin : «nous devons tenir dans la durée !». Tous sont sensibles aux attentions reçues : «qu'il s'agisse du gel fourni par les entreprises, des surblouses fabriquées par des bénévoles, sans oublier les dessins d'enfants et la nourriture offerte, cet élan de solidarité stimule les équipes.»

UN FRONT COMMUN CONTRE LE COVID-19



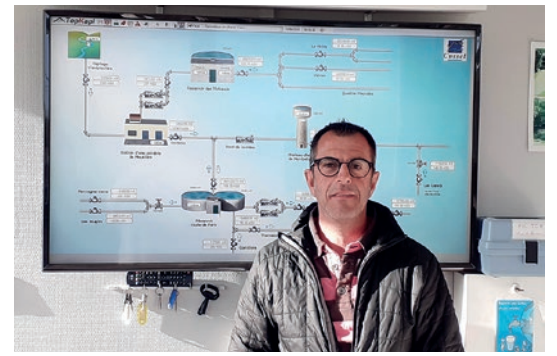
Pascal Rivoire, Directeur de La Pergola
Philippe Becaud, Président du conseil départemental de l'Ordre des Médecins
et Frédéric Aguilera, Maire de Vichy

Hospitaliers ou libéraux, les professionnels de santé sont tous mobilisés. La «Covid room» ouverte sur le site de La Pergola avec l'appui logistique de l'Agglomération et de la Ville fonctionne bien. Plusieurs centaines de patients ont déjà été examinés dans cette unité uniquement accessible sur rendez-vous. Les personnes présentant des symptômes munies d'une ordonnance y sont accueillies, après une téléconsultation avec leur médecin. Un «Covid drive» installé par un laboratoire bellerivois réalise des tests sur prescription médicale.

Le centre social René-Barjavel constitue l'une des 6 cellules Covid de l'Agglomération (Cf. Bellerive, Cusset, Le Mayet-de-Montagne, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Yorre). Ainsi que l'explique Christine Caul-Futy, directrice du CCAS, «des espaces ont été aménagés afin de permettre aux infirmiers (res) de s'équiper avant leurs visites au domicile des malades. En fin de tournée, ils peuvent prendre une douche et se changer avant de rentrer chez eux.»



merci



MERCI aux héros du quotidien !

Merci à tout le personnel soignant mobilisé contre le Covid-19. Merci aussi aux bénévoles, entreprises, agents volontaires et commerçants qui ont offert de leur temps en mettant leurs ressources à disposition afin d'aider les personnels soignants, pour lutter contre l'isolement, accompagner les plus fragiles ou assurer un service de livraison à domicile.

Face à cette crise, c'est cette entraide et ce fort esprit de solidarité qui furent à l'œuvre alors **MERCI à chacun d'entre vous !**



VICHY SOLIDAIRE : UNE CELLULE DE SOUTIEN DÈS LE 17 MARS



Au lendemain des annonces gouvernementales de confinement, la Ville de Vichy et les territoires de Vichy Communauté ont mis en place une cellule d'information et de soutien pour la population. C'est par le redéploiement des agents territoriaux que la cellule baptisée «Vichy Solidaire» a pu répondre aux questions et besoins des habitants, via un numéro vert et une page Facebook.



LE NUMÉRO VERT : UNE CELLULE D'ÉCOUTE ET D'INFORMATION

Dès sa mise en place le 17 mars 2020, les équipes composées d'agents de la Ville de Vichy et de l'agglomération (*Cusset, Bellerive*) se sont relayées pour assurer un accueil téléphonique du lundi au dimanche. Au rythme de 70 à 100 appels par jour, les agents de la cellule numéro vert ont répondu à près de 5 000 appels durant la période de confinement. Le rôle de la cellule numéro vert était de répondre à toute question non-médicale, portant par exemple sur l'organisation du quotidien (*quelles sont les conditions de sortie, dans quel cas déménager, comment consulter un médecin*) et des demandes d'aides (*portage de courses, cabas solidaires*). C'est également à travers le numéro vert qu'un certain nombre de particuliers et de professionnels se sont manifestés pour offrir des services d'entraide.

LA PAGE FACEBOOK VICHY SOLIDAIRE : UN ESPACE D'INFORMATION ET DE MOBILISATION

En plus de la cellule numéro vert, la page *Facebook Vichy Solidaire* a été mise en place apporter à tout un chacun, des informations non-médicales permettant de faciliter le quotidien : offre de transports, rappel des règles de prévention, horaires et accès aux services publics, mise en ligne d'une cartographie des commerces ouverts et apportant des services de drive ou livraison.

Réseau social oblige, c'est aussi à travers la page Facebook, que la cellule *Vichy Solidaire* a pu mobiliser les particuliers et professionnels du bassin, en favorisant ou en relayant des initiatives solidaires. Dès les premiers jours du confinement, les «coups de mains» ont été nombreux et rapides à s'organiser (*collecte ou livraison de denrées*

alimentaires de première nécessité dans un premier temps, confection de masques, don d'ordinateur, entraide entre voisins...).

Enfin, et dans cette période de confinement qui a pu sembler longue au quotidien, la page Facebook *Vichy Solidaire* proposait régulièrement du contenu permettant de passer le temps. Au programme : des idées d'activité physique avec les professionnels ou associations du bassin, la redécouverte de Vichy à travers son bâti ou ses espaces verts, la (re)découverte des Grandes Rencontres.

UNE RÉSERVE DE 450 BÉNÉVOLES

C'est sur cette page Facebook qu'un appel au bénévolat a permis la mobilisation de plus de 450 bénévoles prêts à apporter des services aux personnes qui en exprimaient le besoin. Ces bénévoles ont pu être mobilisés pour des actions très diverses comme le portage de courses, des appels téléphoniques destinés à rompre l'isolement ou encore pour l'impression et la mise à disposition d'attestation de déplacement dérogatoire.

INFORMATIONS

NUMÉRO VERT VICHY SOLIDAIRE

La cellule numéro vert est toujours en place. Les agents déployés par la Ville, le CCAS et Vichy Communauté répondent du lundi au dimanche, à vos questions non médicales et aux demandes d'aide.

► N°Vert **0800 70 99 99**

Service gratuit accessible du lundi au samedi de 8h30 à 18h et le dimanche de 8h30 à 12h30.

SOLIDARITÉ DES ACTEURS LOCAUX

Pour permettre à la vie de continuer, des entreprises et des associations locales sont mobilisées.

LA BEAUTÉ DE L'ENGAGEMENT PRIORITAIRE CHEZ L'ORÉAL

«Dans notre usine de Vichy, la production de gel hydroalcoolique constitue la priorité absolue. Tout notre planning de production a été bouleversé pour être au rendez-vous de cette crise majeure.» Jean-Yves Larraufie, Directeur Général de CAP* souligne «la belle motivation des salariés. Nos équipes se sont volontairement engagées dans l'effort collectif aux côtés de l'ensemble des usines L'Oréal. Nous avons réorganisé notre process de fabrication et trouvé



les contenants : des petits tubes pour le personnel hospitalier, des grands flacons pour les salles d'accueil, les salles d'attente, les ambulances, etc.» Afin de permettre la fabrication de plus de deux millions de gels déjà distribués en avril, outre les gestes barrière, de nouvelles mesures ont été implémentées, telles que le contrôle de température, la revue des horaires et la fourniture de masques. «Leur objectif : garantir la sécurité et assurer la sérénité de nos collaborateurs.» Les centaines de milliers de gels qui sortent chaque jour des lignes de Vichy-Rhue ont un effet à la fois protecteur et rassurant. La répartition et le suivi des donations s'effectuent en partenariat étroit avec Vichy Communauté et la Mairie de Vichy. «Nous voulons répondre à l'ensemble des besoins, ceux des soignants en première ligne (Cf. Hôpital, clinique, Ehpad, etc.) comme ceux des acteurs de la deuxième ligne (agriculteurs, commerçants, agents d'entretien...), autant et aussi longtemps que nécessaire !»

* Cosmétique Active Production



CTL-TH Packaging spécialiste des tubes flexibles à Charmeil et Zeller Plastik France qui réalise des bouchons à Creuzier-le-Vieux, figurent parmi les sites locaux engagés pour fournir ce précieux gel.

LES PRODUITS ESSENTIELS DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Depuis le 20 mars dernier, la vingtaine de bénévoles du dépôt vichyssois de la Banque alimentaire est en alerte. «Vu l'urgence de la situation, on ne s'est pas posé de question ; lorsque les services de la Mairie nous ont sollicités, on y est allés !» Comme le précise



le responsable local Patrick Barel, «nous sommes les grossistes de douze associations d'entraide (Épiceries solidaires, Secours Catholique, Croix Rouge...) s'approvisionnant chez nous. Il est vital de subvenir aux besoins de personnes rendues plus vulnérables par le Covid.» Trois jours par semaine (lundi, mercredi et jeudi), la collecte de denrées est effectuée auprès de la grande distribution. «Outre ces ramasses matinales, nous confectionnons à partir du stock, 250 sacs remplis de produits de première nécessité (huile, pâtes, lait, etc.) avec l'aide du CCAS. Près de quinze tonnes de marchandises ont été distribuées et nous resterons mobilisés jusqu'à fin mai, voire plus.»

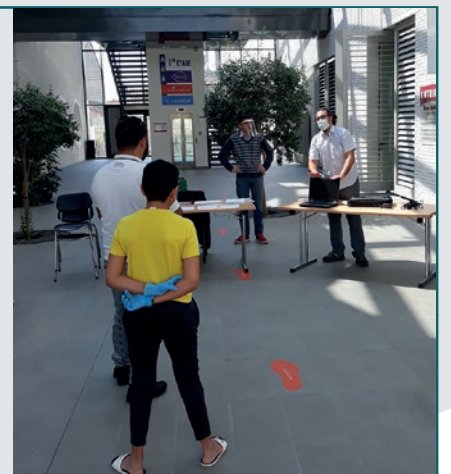
LES PLUS FRAGILES SONT ACCOMPAGNÉS



Pour les personnes sans-abris orientées par le CCAS de Vichy ou par le service de Prévention spécialisé, le Groupement social et médico-social Sud-Allier «SAGESS» a mis à disposition le foyer «Madiba», situé au

Vernet, ainsi qu'un soutien sanitaire et alimentaire. Également en lien avec le CCAS de Vichy et de Cusset, l'association UNIS-CITÉ était mobilisée pour apporter une présence et une écoute par téléphone auprès des personnes isolées repérées sur la base du registre canicule ainsi que les bénéficiaires du service d'aide à domicile.

Pour équiper des enfants en matériel informatique afin de permettre leur continuité pédagogique, l'association Libraisol (Libre Association Informatique Solidaire Linux) basée à l'Atrium collecte des tablettes, PC et ordinateurs ensuite reconfigurés à l'intention de familles de l'agglomération.



LE COMMERCE À DISTANCIATION



Collectivité et commerçants ont mis en place des solutions alternatives pour faciliter les achats.

LE GRAND MARCHÉ SORT DE SA HALLE



Si tu ne peux pas venir au Grand Marché, le Grand Marché viendra à toi... Sitôt le confinement instauré, la Mairie et le Groupement des Utilisateurs du Grand Marché (GUGM) ont développé un plan d'actions visant à permettre la poursuite de ses activités.



«Avec Caroline Da Conceição (Directrice des services à la population en charge du Grand Marché), nous avons supervisé l'installation d'une signalétique pour sécuriser les flux de clientèle. Des marquages au sol ont été mis pour réguler les files d'attente et assurer une distance entre les personnes. Le filtrage des entrées limite à 100 le nombre de clients à l'intérieur de la halle, ce qui représente environ 1/3 de la fréquentation habituelle, souligne Geneviève Talabard, Responsable Animation-Communication du GUGM. La solidarité instaurée entre les commerçants et les producteurs. Leur implication a contribué au succès du drive proposé deux matinées par semaine depuis avril.» Le

numéro de commande attribué par téléphone permet d'appeler les commerçants. Les produits préparés en amont sont réglés lors du retrait du panier les mercredis et samedis.

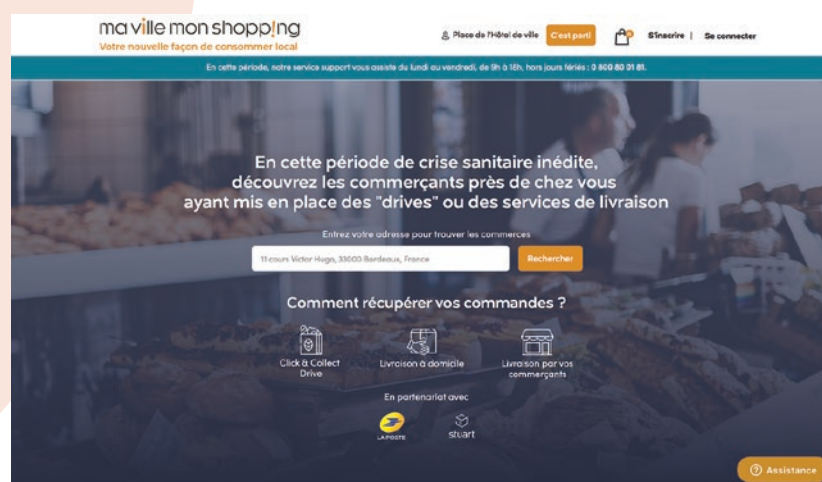
«Ce système favorisant le regroupement de commandes illustre notre vision du commerce envisagé comme un service public, explique Caroline Da Conceição, ainsi, l'aide apportée à la population pour accéder aux productions locales soutient également les commerçants.» D'ordinaire réservé à la grande distribution, le drive a apporté la preuve qu'il pouvait fonctionner au Grand Marché. Les modalités de sa pérennisation vont être étudiées.

Notre clientèle peut compter sur nous !

Rémi Philippon est un membre particulièrement actif du GUGM. Ce jeune primeur qui a intégré l'entreprise familiale en 2007 estime que «c'est une chance de pouvoir continuer à travailler dans les conditions dont nous bénéficions. Alors que j'étais plutôt sceptique au lancement du drive, il nous a permis de toucher de nouveaux clients. Toutes les bonnes idées sont à suivre pour continuer à exister économiquement...»

BOUTIQUES LOCALES EN LIGNE ET LIVRAISONS

Filiale du groupe La Poste, la plateforme «mavillemonshopping.fr» figure parmi les alternatives proposées pour aider les commerçants impactés par le confinement. Accessible à l'ensemble des commerçants, ce site marchand permet aux professionnels inscrits de vendre en ligne une sélection de produits. Un système de retrait ou livraison adapté complète le dispositif. «Dans cette période où de nombreux commerces de proximité sont fermés ou fonctionnent en mode très dégradé, il était impératif d'engager sans délai une action d'envergure» précise Marine Fouler, manager de centre-ville.



BON À SAVOIR

La Ville de Vichy a obtenu une dérogation pendant le confinement pour rouvrir les petits marchés de quartier réservés aux producteurs locaux (de 7h à 13h).

Place de l'Hôtel-de-Ville : les mardis et jeudis

Place Charles-de-Gaulle : le dimanche

LES MESURES ÉCONOMIQUES



Confrontés à une crise sans précédent, les acteurs économiques sont soutenus pour leur permettre de passer le cap.

SE DONNER LES MOYENS DE REBONDIR



«Les difficultés rencontrées diffèrent selon le secteur d'activité, la taille et le statut des entreprises. Pour pouvoir apporter les bonnes réponses, nous nous focalisons sur deux missions prioritaires consistant à **informer et accompagner nos interlocuteurs.**» Directeur de Vichy Communauté Développement, Romain Chaber et son équipe travaillent en lien avec les élus et techniciens de l'Agglomération, les services de l'État (sous-préfecture, DIRECCTE) et les réseaux consulaires.

«Les échanges entre les institutions et les dirigeants se sont intensifiés dès que les premiers effets de la pandémie se sont fait sentir.» Alors que la menace du Covid-19 s'amplifie, l'écosystème local resserre les rangs. «Un appel aux dons incite les entreprises à transmettre les surplus de masques aux établissements de santé et plusieurs d'entre elles reconfigurent leur production pour les soutenir.» Des organisations patronales (CPME) et des clubs d'affaires (Ayny, BNI, Dynabuy, FCE) maintiennent le contact en imaginant de nouvelles actions via des outils numériques (sites, plateformes et autres visioconférences). «Il s'avère essentiel de **lutter contre l'isolement**, de nombreux artisans, commerçants, indépendants et TPE, ont dû stopper leurs activités sans savoir de quoi demain sera fait.»

En plus d'outils de communication adaptés, un questionnaire a été envoyé à 1800 personnes (en partenariat avec les Mairies et Vichy Destinations). L'état des lieux dressé à partir de plus de 500 réponses permet à Vichy Communauté d'analyser les besoins pour mettre en œuvre des dispositifs locaux ciblés.

La collectivité envisage de coordonner des actions favorisant la reprise des activités. Elles concernent notamment les équipements de protection sur les lieux de travail (masques, visières et gants) et dans les lieux ouverts au public (cloisons et vitres en plexiglas). Des dispositifs locaux d'aides financières (exonération de charges, centrale d'achats) pourraient être proposés.



Le réseau des Chambres de Commerce et d'artisanat est à votre écoute :

CCI : entreprise@allier.cci.fr / 04 70 02 50 02
CMA : coronavirus@cma-allier.fr / 04 70 46 20 20



BON À SAVOIR

Principales mesures en faveur des entreprises :

- Dispositif de chômage partiel : L'entreprise sera intégralement remboursée par l'État de l'indemnité versée à ses salariés égale à 70 % (pour les salaires jusqu'à 6.927€ bruts) et 100 % pour les salariés au SMIC. (DIRECCTE Allier : 04 70 48 18 00)
- Fonds de solidarité à destination des TPE, indépendants, Gaec, entreprises en redressement judiciaire ou en procédure de sauvegarde ([déclaration sur impots.gouv.fr](http://declaration.impots.gouv.fr))
- Prêt garanti par l'État (PGE) : à solliciter auprès de votre banque.
- Prêts garantis pour soutenir la trésorerie des entreprises et mesures mises en place par Bpifrance (numéro vert Bpifrance «coronavirus» : 0969 370 240)
- Soutien renforcé de la Région aux filières les plus touchées (BTP-Culture-Événementiel-Tourisme-Transport). Aide complémentaire d'urgence (2 000 à 5 000 €)
- Hotline Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises : 0 805 38 38 69

Retrouvez tous les aides sur vichy-economie.com :
www.vichy-economie.com

MASQUES RÉUTILISABLES POUR CHAQUE HABITANT

Pour permettre à chacun de se protéger lors de la 1^{ère} phase de déconfinement, Vichy Communauté a décidé de doter tous les habitants de l'agglomération de masques 100% fabriqués dans la région !

La Communauté d'agglomération de Vichy a passé commande de 145 000 masques textile à une entreprise de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Une commande de 20 000 masques «petits modèles» spécifiquement adaptés aux enfants a également été passée auprès de la société SOFAMA. Tous répondent aux normes AFNOR et sont lavables et réutilisables 10 fois.

CES MASQUES SERONT DONNÉS À CHACUN DES 85 000 HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION



La distribution de ces masques est effectuée par chaque Mairie des 39 communes de Vichy Communauté. Des masques sont distribués à chaque enfant dans les établissements scolaires (*écoles, collèges et lycées*) lors de la reprise progressive des cours.

Des masques sont également distribués aux agents de nos collectivités (*Vichy Communauté et communes*), aux personnels en contact avec le public (*aides à domicile, conducteurs de bus, caissières...*) ainsi qu'aux commerçants Vichyssois, aux organismes sociaux et dans les pharmacies. Une notice d'utilisation est jointe à cette distribution afin de rappeler les bonnes pratiques (*pour manipuler les masques, les porter, les laver et les sécher, les jeter...*).

LA VILLE DE VICHY ORGANISE UNE DISTRIBUTION DE MASQUES POUR CHAQUE HABITANT

Du 9 au 12 mai, chaque habitant a pu retirer un lot de deux masques dans l'un des points de retrait répartis dans la ville. Des masques ont aussi été distribués dans les établissements scolaires.

Les Vichyssois n'ayant pas reçu leurs masques, peuvent appeler le N° Vert VICHY SOLIDAIRE 0800 70 99 99 pour prendre rendez-vous.

La municipalité a pourvu les commerçants de kits composés de plusieurs masques, de gels et de gants.

Trois distributeurs automatiques sont installés dans les rues du centre-ville. Les fonds collectés par la vente des masques et du gel hydroalcoolique seront intégralement versés à des associations caritatives locales.



COMMENT BIEN UTILISER SON MASQUE ?

-  Avant de mettre le masque, se laver ou se désinfecter les mains.
-  Attraper son masque par les élastiques et le placer sur son visage.
-  Le déplier de manière à ce que le nez et le menton soient bien couverts.
-  Une fois le masque positionné, ne plus du tout le toucher.
-  Se laver ou se désinfecter de nouveau les mains avant de l'enlever.



LES ERREURS À ÉVITER

-  Porter son masque en dessous du nez ou ne couvrir que la pointe du nez.
-  Porter son masque sans recouvrir son menton.
-  Toucher son masque une fois qu'il est positionné.
-  Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier.
-  Réutiliser un masque après l'avoir enlevé.



COMMENT RETIRER SON MASQUE ?

- Se laver les mains : à l'eau et au savon ou par friction hydro alcoolique (si vous portez des gants, les retirer avant),
- Retirer le masque par l'arrière en saisissant les lanières ou les élastiques sans toucher la partie avant du masque ni le visage,
- Se référer à la fiche technique pour le nettoyage et l'entretien du masque,
- Se relaver les mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique après le retrait.

Le port du masque est un complément aux gestes barrières (lavage des mains, distanciation sociale...) C'est une mesure de protection collective supplémentaire pour les personnes saines lorsqu'elles se déplacent ou réalisent leurs activités quotidiennes.

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES



SE LAVÉR TRÈS RÉGULIÈREMENT
LES MAINS



UTILISER UN MOUCHOIR À
USAGE UNIQUE ET LE JETER



TOUSSER ET ÉTERNUER
DANS SON COUDE



SALUER SANS SE SERRER LA MAIN,
ÉVITER LES EMBRASSES

LE NUMÉRO VERT D'INFORMATIONS SUR LE CORONAVIRUS :

0 800 130 000

(appel gratuit)

ou

gouvernement.fr/info-coronavirus